

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17045**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) spécialité paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture Modalités d'élaboration de références : CTI	Ministère chargé de l'agriculture , Directeur Général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport), 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Références de la CTI définissant l'ingénieur

« Le métier de l'ingénieur consiste à poser, étudier et résoudre de manière performante et innovante des problèmes souvent complexes de création, de conception, de réalisation, de mise en œuvre et de contrôle, ayant pour objet des produits, des systèmes ou des services. »

L'Ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST dispose d'une solide base de connaissances pluridisciplinaires et maîtrise les savoirs méthodologiques, dans les domaines des sciences du vivant, des sciences de l'ingénieur et des sciences économiques, humaines et sociales. Il déploie ces compétences dans une approche systémique pour apporter une réponse contextualisée à une problématique complexe, et ce, à différentes échelles d'intervention.

Grâce à une bonne compréhension de son contexte d'action, liée à ses capacités d'écoute et d'analyse, il sait s'adapter et gérer l'incertitude et le risque en mobilisant, notamment, les outils et méthodes de l'analyse prospective. Professionnel responsable, il est capable de comprendre et de gérer la complexité de façon opérationnelle en tenant compte des enjeux socio-économiques et environnementaux. Son intervention au niveau des territoires, des filières et des organisations mobilise les concepts et applications du développement durable.

Il conduit et développe des activités de conception de produits et de systèmes, de gestion de projets, de management d'équipe, d'expertise et de conseil au niveau local, national et international.

Spécialiste de l'aménagement des espaces et du projet de territoire, **l'ingénieur en Paysage d'AGROCAMPUS OUEST** mène, de la conception à la réalisation, des projets de paysage en fonction des données scientifiques, techniques, économiques et sociales.

Il dispose des compétences nécessaires pour :

- analyser et comprendre les dynamiques biophysiques et anthropique des territoires, les relations et interactions entre espaces et sociétés afin de poser un diagnostic de territoire fiable,
- appréhender les territoires comme des systèmes complexes par une approche transversale et interdisciplinaire, et ce, à différentes échelles spatio-temporelles,
- conduire des projets de paysage originaux et innovants : de la planification à la réalisation,
- et concevoir ou utiliser des outils, des technologies et des services innovants.

L'ingénieur en Paysage d'AGROCAMPUS OUEST dispose de

=> Connaissances et méthodologies de haut niveau scientifique

- Sciences du vivant : Biologie, Ecologie, Biochimie, Physiologie de la nutrition et du développement, Agronomie, Botanique, Paysage, Génétique, Sciences du Sol, Biodiversité ;
- Sciences de l'ingénieur : Mathématiques, Statistique, Informatique, Sciences et Techniques de l'information et de la communication, Sciences Physiques, Chimie, Géologie ;
- Sciences économiques, humaines et sociales : Langues, Communication, Economie, Gestion, Approche globale de l'entreprise, Géographie ;
- Démarche scientifique : Diagnostic/ Hypothèses/ Expérimentation / Analyse des résultats/ Décisions et/ou orientations

=> Capacités à poser un diagnostic

- Poser un diagnostic technique
- Poser un diagnostic de territoire

=> Capacités à poser et résoudre un problème complexe

- Être capable de piloter un système bio-économique ou socio-biologique
- Être acteur dans le développement d'un territoire ou d'une filière

- Conduire une analyse stratégique prospective
- Apporter des solutions concrètes innovantes (créativité)

=> **Capacités à conduire un projet**

- Conduire un projet de recherche
- Créer de nouveaux produits et/ou process
- Conduire un chantier ou un projet opérationnel
- Conduire le changement au sein d'une organisation ou sur un territoire

=> **Capacités d'interface**

- Construire des projets à partir d'une diversité d'acteurs, de disciplines et/ou d'objets
- Aider à la prise de décision

=> **Capacités managériales**

- Manager, coordonner, animer une équipe projet
- Conduire le changement, faire évoluer les pratiques
- Rendre compte efficacement à sa hiérarchie et/ou commanditaire

=> **Capacités d'adaptation**

- Intervenir dans un milieu aux évolutions constantes et difficilement prévisibles
- Gérer l'incertitude et le risque
- Mobiliser ses connaissances avec réactivité
- S'adapter à ses interlocuteurs et/ou à une nouvelle organisation/structure

=> **Capacités de communication**

- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral
- Maîtriser la communication en anglais / en contexte international
- Maîtriser les outils de communication professionnelle

En fonction de son projet professionnel, l'**ingénieur en Paysage d'AGROCAMPUS OUEST** a renforcé ses compétences liées :

- à l'ingénierie des territoires (assistance à la maîtrise d'ouvrage, la planification et gestion du paysage à l'échelle des territoires) ;
- aux domaines opérationnels du paysage (maîtrise d'œuvre de conception, d'exécution et de direction des travaux)
- et/ou aux domaines de la géo-information (conduite de projet pluridisciplinaire utilisant les données spatiales).

Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n° 99-747 du 30 août 1999.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Appelés à occuper des fonctions à responsabilité nécessitant approche critique, adaptation, créativité et esprit d'entreprendre, les

ingénieurs en Paysage d'AGROCAMPUS OUEST s'insèrent en dimension nationale et internationale dans les secteurs suivants notamment :

- Bureaux d'études (paysage, architecture, urbanisme)
- Entreprises de paysage et d'espaces verts
- Administration publique
- Bureaux d'études (ingénierie / conseil/ études techniques en environnement)
- Structures de gestion et de concertation en aménagement
- Association de protection des ressources naturelles et/ou d'éducation à l'environnement
- Enseignement - recherche
- Production - commerce
- Etudes- recherche et développement –projets : Ingénieur paysagiste ; Chargé d'étude/de mission espace verts /environnement et paysages/ arboriculture/ urbanisme et paysage ; Chef de projet jardins ; Concepteur/dessinateur paysagiste ; Paysagiste consultant, Ingénieur de recherche ...
- Etudes développement durable/environnement : Chef de projet en aménagement durable ; Chargé d'étude environnement, ...
- Administration – gestion : Responsable de secteur, Inspecteur de sites
- Conducteur de travaux, de chantier
- Marketing – commercial – ventes : Technicocommercial, Chef de rayon, ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1101 : Architecture du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le cursus d'**ingénieur en Paysage d'AGROCAMPUS OUEST** comprend une formation générale en horticulture et paysage (tronc commun) suivie de l'acquisition d'une expertise dans les domaines de l'aménagement des paysages (du territoire à l'espace public, du rural

à l'urbain), notamment, de la maîtrise d'œuvre, de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de l'ingénierie des paysages, de la gestion des territoires et des paysage.

En fonction de son projet professionnel, l'élève-ingénieur peut choisir une spécialisation :

- proposée par AGROCAMPUS OUEST
- couplée à un master orienté recherche (M2) d'AGROCAMPUS OUEST
- proposée par un établissement partenaire du réseau de l'enseignement supérieur agronomique

Le cursus est entièrement modularisé en UE (Unité d'enseignement) et accrédité (ECTS) sur la base de 30 crédits par semestre d'étude. Une UE est composée d'un ou plusieurs modules de cours ou Unités Constitutives (UC).

Il se déploie, selon le niveau de recrutement sur :

- 5 années (L1, L2, L3, M1 et M2), soit 10 semestres pour les étudiants recrutés post-bac
- 4 années, soit 8 semestres pour les étudiants recrutés au niveau L2
- ou sur 3 années, soit 6 semestres pour les étudiants recrutés au niveau L3

et recouvre des formes pédagogiques variées avec une priorité donnée à la mise en situation professionnelle : cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets et stages.

Il est structuré en 2 phases :

- un 1er cycle de 3 ans, le cycle L, commun aux spécialités Horticulture et Paysage, correspondant à l'apprentissage de bases scientifiques, d'outils et de concepts nécessaires à l'exercice du métier d'ingénieur du végétal et l'acquisition d'une véritable culture de l'entreprise, développée par les stages et les visites.

- un 2e cycle de spécialisation de 2 ans, le cycle M, correspondant à une période d'approfondissement des connaissances, de réalisation de projets, d'acquisition de compétences professionnelles spécifiques à la spécialité Paysage et d'un stage spécialisé de fin d'études - véritable projet d'ingénieur en situation, donnant lieu à la soutenance d'un mémoire.

Les enseignements de langues étrangères (anglaise et une autre langue) se déroulent sur l'ensemble de la formation. La validation de chaque année de formation ainsi que l'obtention du diplôme sont soumises à conditions (cf. règlement des études et des examens).

Concernant le cycle L, les enseignements dispensés correspondent aux grandes thématiques suivantes selon une importance indiquée par le nombre de crédits ECTS affectés :

- Mise en situation professionnelle dont les stages (28 crédits ECTS) ;
- Relations et communication interpersonnelles, avec notamment les langues étrangères (25 crédits ECTS) ;
- Physique appliquée (18,5 crédits ECTS) ;
- Mathématiques, statistique et informatique (18 crédits ECTS) ;
- Biologie, chimie et biochimie (17,5 crédits ECTS) ;
- Horticulture et botanique (24 crédits ECTS)
- Agronomie, génétique et physiologie (12,5 crédits ECTS)
- Paysage (11 crédits ECTS) ;
- Ecologie et entomologie (9 crédits ECTS) ;
- Entreprise et son environnement (8,5 crédits ECTS) ;
- Sciences du sol et géologie (8 crédits ECTS).

Concernant le cycle M, le poids relatif de chacune des thématiques coïncide avec le projet de l'étudiant et prend en compte ses souhaits d'approfondissement

Le parcours de formation initiale peut être réalisé par la voie de l'apprentissage à partir du niveau L3.

Les élèves-ingénieurs qui le souhaitent, peuvent effectuer une année d'études supplémentaire (dite « année interstitielle») entre l'année de M1 et l'année de M2 sous forme de stages en France ou à l'étranger, notamment pour leur permettre d'approfondir leur projet professionnel.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui
En contrat d'apprentissage	X	oui
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	non
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS
OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
Des accords signés avec des universités françaises ou étrangères permettent aux étudiants d'AGROCAMPUS OUEST de suivre un parcours conduisant à l'obtention de deux diplômes. Ces doubles diplômes nécessitent un séjour dans une université partenaire de 1 à 4 semestres selon le cursus et donnent lieu à un allongement de la durée des études allant au maximum jusqu'à une année.

Les modalités d'accès aux doubles diplômes varient en fonction des universités partenaires.

Weihenstephan Hochschule - ALLEMAGNE
Universidade Estadual Paulista (UNESP) - BRESIL
Institut national Agronomique (INAT) - TUNISIE

Base légale**Référence du décret général :**

Décret no 2008-616 du 27 juin 2008 portant création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2009 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.agrocampus-ouest.fr/infogluDeliverLive/fr/formation/ingenieurs/ingenieur-paysage/metiers>

Autres sources d'information :

Sites internet d'Agrocampus-ouest :

<http://www.agrocampus-ouest.fr>

<http://integrer.agrocampus-ouest.fr/>

Site internet de l'Enseignement supérieur agricole :

<http://agriculture.gouv.fr/Enseignement-agricole-superieur>

Site internet du référentiel des métiers du ministère chargé de l'agriculture :

<http://metiers.agrocampus-ouest.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :**AGROCAMPUS OUEST**

=> Centre de Rennes (siège)

65 rue de Saint-Brieuc

CS 84215

35042 Rennes cedex

=> Centre d'Angers

2 rue André Le Nôtre

49045 Angers cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

1997 : fusion de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux de l'horticulture et du paysage avec l'école nationale supérieure d'horticulture pour créer l'Institut national d'horticulture (INH), comprenant deux écoles, l'Ecole nationale supérieure d'horticulture et d'aménagement du paysage (ENSHAP) et l'Ecole nationale d'ingénieurs de l'horticulture et du paysage (ENIHP),

2008 : création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) par alliance entre l'Institut national d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et agroalimentaire de Rennes (Agrocampus

Rennes) et l'Institut national d'horticulture (INH) d'Angers.

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de l'horticulture et du paysage de l'Institut national d'horticulture, spécialité paysage (ENIHP)